



Paris, le 26 septembre 2011

A toutes les épiceries adhérentes participant
au programme d'approvisionnement 2011

Objet : modification de la date limite d'utilisation de l'enveloppe approvisionnement 2011

Madame, Monsieur,

L'absence de remboursements durant les mois de juillet et août derniers a occasionné, pour certains d'entre vous, une gêne dans votre exercice et nous tenions à nous en excuser.

L'A.N.D.E.S. reste une petite structure qui se doit de respecter la législation du travail envers ses salariés et répondre aux demandes de congés de ceux-ci et notamment pendant l'été. De ce fait, l'ensemble de la chaîne des procédures de contrôles et de paiement a été ralenti. **Les virements ont cependant repris leur rythme habituel depuis début septembre.**

Pour satisfaire à nos obligations comptables envers notre financeur principal, la Direction Générale de la Cohésion Sociale (D.G.C.S.) nous demande de rendre impérativement nos comptes au 31 décembre 2011. Nous sommes donc dans l'obligation d'avancer la date limite de remboursement dans le cadre du programme d'approvisionnement **au 15 novembre 2011**. De ce fait, nous vous demandons de nous adresser toutes vos factures avant cette date.

Toute facture reçue au siège de l'association, après cette date, ne pourra vous être remboursée. De même, toute subvention du programme d'approvisionnement 2011 non utilisée à cette date serait perdue, et ceci malgré les termes de notre convention relative au programme d'approvisionnement 2011.

En ce qui concerne l'éventuelle reconduction de ce programme expérimental d'approvisionnement pour l'année 2012, nos discussions avec l'Etat nous incitent à penser à une reconduction à crédits constants.

En toute état de cause, nous ne serions notifiés de cette enveloppe qu'au cours du premier trimestre 2012. Vos enveloppes vous seront attribuées qu'après la signature de la convention qui nous lie à l'Etat et les premiers versements n'interviendront, au mieux, que lors du second trimestre 2012.

En vous remerciant à nouveau pour votre confiance.

Guillaume Bapst

Directeur de l'A.N.D.E.S.

A.N.D.E.S.
Association Nationale de Développement
Des Epiceries Solidaires

A.N.D.E.S., Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires
7, rue de Domrémy - 75013 Paris - Tél : 01 44 24 09 30 Fax : 01 43 36 11 41
N° SIRET : 437 711 807 00069
www.epiceries-solidaires.org - infos@epiceries-solidaires.org

Direction : 01 44 24 09 30 - Développement : 01 44 24 09 10
Développement : 06 30 32 20 61 - Partenariat / Activité économique : 01 44 24 09 30
RH/Comptabilité : 01 43 36 11 41 - Partenariat / Communication : 01 21 19 94 29
Siret : 437 711 807 00069